

Le Directeur général du Crédit Municipal de Paris

Vu les articles L.514-1 et suivants et D.514-1 et suivants du Code Monétaire et Financier ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique notamment son article 10 ;
Vu l'arrêté de la Maire de Paris portant nomination du Directeur général de la caisse en date du 14 avril 2016 ;
Vu la délibération n°2018-06 du Conseil d'orientation et de surveillance en date du 30 mars 2018 ;

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est accordée aux agents ci-dessous cités (par ordre alphabétique) pour les avances ou prêts sur gages dans les limites et plafonds ci-dessous indiqués :

Personnels Permanents :

Nom	Prénom	Fonction	Montant prêt maximum	Taux majoration minoration maximum	Encours maximum par client
AMBENGI	FRANCIS	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
ANGLADE	GUILLAUME	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
AZAZA	KALTHOUM	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
BARRIER	CHRISTELLE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
BELLEGO	AUDREY	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
BELMOKHTAR	NORA	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
BRAHMI	MICKAËL	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
BUREAU	ELISABETH	Chargé(e) de clientèle	10 000 €	7%	10 000 €
CELESTIN	ANGELA	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	20 000 €
CHANTEL	MARC	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
CHWAT	NICOLAS	Directeur VEC	20 000 €	60%	10 000 €
DELMOTTE	BRIGITTE	Directrice Générale Adjointe	20 000 €	60%	30 000 €
EYON	VERONIQUE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	30 000 €
FORTES DE BARROS	ANILDO	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
GIORGI	XAVIER	Directeur Général Délégué	20 000 €	60%	10 000 €
GUITARD	PAULINE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
HERMOSA	GINETTE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	30 000 €
HONL	EVA	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
JEAN –	MURIELLE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
LOUISKAYAMAKOUA	GINETTE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
NGOU	PRISCA	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
KHATTABI	JAMILA	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
KOPF	FANNY	Directrice Adjointe PSG	20 000 €	60%	10 000 €
LASSARRE	MARJORIE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	30 000 €
LINERE	WILMA	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
LOF	PAULETTE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
MORCHOISNE	CORINNE	Responsable d'équipe	10 000 €	7%	10 000 €
MORVILLE	JEANNINE	Chargé(e) de clientèle	10 000 €	7%	20 000 €
NAGARASA	RAGIVITTHIYA	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	20 000 €
RAFFY	CHRISTINE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
REMIR	XAVIER	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
TACKELS	TIFFANY	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
TAUPIN	VÉRONIQUE	Chargé(e) de clientèle	10 000 €	7%	10 000 €
TIRMARCHE	LAURENCE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	20 000 €
VIRALDE	CHRISTOPHER	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
VIROT ANDRE	GHISLAINE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	10 000 €
ZIOUANI	NADIA	Responsable d'équipe	10 000 €	7%	10 000 €
ZIOUANI	NEWELLE	Chargé(e) de clientèle	3 000 €	7%	20 000 €
					10 000 €

Personnels Vacataires :

Nom	Prénom	Fonction	Montant prêt maximum	Taux majoration/ minoration maximum	Encours maximum par client
AURIERES	MARINE	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
BISSON	RYAN	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
BLALATE	SAMIA	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
CERCLET	CHLOE	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
CUELLAR	GUSTAVO	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
DE ARAUJO	JOANNA	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
DJEGLOU	NOUR	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
EUPHROSINE	HAUMEA-LOU	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
FAIVRE DUPAIGRE	SIMON	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
GIRAULT	MAEVA	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
GOURICH	RIM	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
IANOCO	TESS	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
KARAMOKO	AMINATA	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
LENFANT	Emie	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
NGO	SYLVIE	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €
SAINT GUILY	CLAIRE	Chargé(e) de clientèle	650 €	7%	10 000 €

Article 2 : Délégation de signature est accordée aux agents ci-dessous cités (par ordre alphabétique) pour valider les avances ou prêts sur gages accordés en comité des crédits et dans les limites fixées par la délibération du Conseil d'orientation et de surveillance du 30 mars 2018 qui sont les suivantes :

l'encours de prêt par client est limité à 6% des fonds propres éligibles ;
l'encours des prêts accordés aux 5 plus gros clients est limité à 20% des fonds propres éligibles ;
l'encours d'un prêt est limité à 6% des fonds propres éligibles.

Nom	Prénom	Fonction
BUREAU	ELISABETH	Chargé(e) de Clientèle
CHWAT	NICOLAS	Directeur VEC
DELMOTTE	BRIGITTE	Directrice Générale adjointe
GIORGI	XAVIER	Directeur Général Délégué
KOPF	FANNY	Directrice adjointe Prêt sur gage
TAUPIN	VERONIQUE	Chargé(e) de clientèle

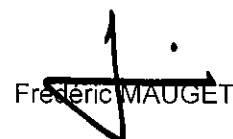
Article 3 : L'arrêté portant délégation de signature en date du 09 juillet 2021 est abrogé.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du Crédit Municipal de Paris.

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera adressée à

- M. le Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris ;
- M. l'Agent comptable du Crédit Municipal de Paris ;
- aux intéressés.

Fait à Paris, le 27 septembre 2021
Le Directeur Général,


Frédéric MAUGET